

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal

Séance du 10 décembre 2025

ETAIENT PRESENTS : Marc ROPERS, Maryvonne LE FORESTIER, Xavier ROBIN, Christine TEFFO, Pascal LE CRAVER, Martine AUFFRET, Jean Louis KERGARAVAT, Carine HENRY, Eric BUHR, Julie CRUZ, Morgan CARIMALO, Noyale LEFEBVRE, Joël EUZENAT, Trefin LEFEBVRE, Gaëlle BOBON-LE GAL, Marc HAMONIC, Christine LE FLAO, Serge PERRET, Anne LE LU, François-Joseph LE BIHAN.

ABSENCES ET POUVOIRS :

Claude GUEGAN – Donne pouvoir à Pascal LE CRAVER

Thierry LAMOURIC – Donne pouvoir à François-Joseph LE BIHAN

Nicole BRUNON – Donne pouvoir à Anne LE LU

Secrétaire de séance : Christine LE FLAO

Approbation du compte rendu de la séance du 1er octobre 2025

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité

EVOLUTION OPTIONNELLE DU MODE DE FACTURATION DU SERVICE COMMUN INFORMATIQUE

A la demande de plusieurs communes, le service commun informatique a étudié la possibilité de proposer un deuxième modèle de facturation permettant aux communes membres qui le souhaitent de prendre en charge la partie investissement des postes de travail et donc les achats du matériel et des logiciels. La commune qui opterait pour cette option de facturation redeviendrait propriétaire de son matériel et gèrerait son propre plan d'investissement (et d'amortissement)

Le Conseil Municipal approuve la création de cette deuxième option de facturation du service, mais précise qu'il souhaite poursuivre avec le système en cours basé sur une adhésion au service facturée sur un coût complet du poste de travail, comprenant donc les coûts d'investissement et de fonctionnement

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

AJUSTEMENTS BUDGETAIRES

Maryvonne LE FORESTIER a dressé un premier bilan budgétaire de l'année en cours. Elle confirme en premier lieu que les réalisations budgétaires sont réellement très proches des prévisions initiales. Globalement le correctif budgétaire présenté en séance n'engage aucun ajustement du niveau prévisionnel d'autofinancement

Cependant, comme on pouvait le craindre en début d'année, la dégradation du contexte budgétaire qui entoure les collectivités se confirme néanmoins avec des charges qui évoluent inexorablement et des recettes qui stagnent. C'est sur cette partie Recettes du budget que les perspectives sont incertaines

Les charges supplémentaires à inscrire cette année au budget supplémentaire sont en grande partie des dépenses liées à des arrêts maladies de longue durée qui ont touchés plusieurs agents. Cette hausse des dépenses n'a pas été compensée par une progression parallèle des recettes qui pâtissent d'un recul des ressources fiscales externe (FPIC et DMTO)

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

CONTRACTUALISATION D'UN EMPRUNT DE 500 000 €

Trois organismes bancaires ont répondu à notre consultation visant à souscrire un emprunt de 500 000 € pour financer en partie les travaux de construction de la nouvelle salle.

Les propositions ont été détaillées en commission des finances et, à l'unanimité, c'est la proposition du CMB qui a été jugée la plus pertinente avec un taux d'intérêt indexé sur le taux de rémunération du Livret A et assorti d'une marge de 0.50

Pour précision complémentaire le taux du livret est actuellement à 1.50, ce qui représenterait alors une condition d'emprunt à 2.20%. Ce taux de Livret A devrait s'abaisser à 1.50% au 15 février prochain

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

TARIFS 2026

Les commissions des finances et des affaires scolaires se sont réunies le 28 novembre et ont convenu de ne pas faire évoluer les tarifs communaux en 2026.

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

INDEMNITES AUX PIEGEURS DE RAGONDINS

Monsieur Le Maire souligne l'importance de la lutte collective contre la prolifération des ragondins, en partenariat avec le FDGDON et rappelle les principes d'indemnisation des piégeurs agréés, soit un indemnité annuelle forfaitaire de 16 € et une autre indemnité 10 € par prise.

Le bilan de la campagne 2025 est de 143 prises (total 1 494 €)

Les 4 piégeurs en exercices sont : M CROIZER ; C LE FRESNE ; H LE DU ; JP RIOUX.

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

FRAIS KILOMETRIQUES DU REFERENT « FRELONS ASIATIQUES »

Monsieur Alain QUERE, référent communal pour le combat contre les frelons asiatiques, est intervenu à 66 reprises sur des nids de frelons (communs ou asiatiques) et à 10 reprises pour le nid d'autres insectes butineurs. En cas de présence avérée de frelons, c'est la société SAAB qui est missionnée pour détruire le nid.

Monsieur QUERE a parcouru pour ses missions 607Km (du 30/04 au 24/11), ce qui représente des indemnités kilométriques s'élevant à 248.87 €.

Chaque destruction du nid de frelon asiatique (96€) est prise en charge à 50% par la commune et à 50% par Pontivy Communauté

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

SUBVENTION ASSOCIATION MEDICO SOCIALE DU FOYER DE VIE

La mission de nettoyage des tombes pour les personnes qui le désirent a été de nouveau confiée cette année aux résidents du Foyer de vie. C'est en revanche la commune qui a enregistré les demandes et qui a facturé aux familles la prestation à hauteur de 25 € par tombe.

L'argent issu de l'opération sera donc versé à l'Association médico-sociale, soit 1 400€. pour 56 nettoyages (dont 8 nettoyages sur monuments et non refacturés)

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

CESSION D'UN TERRAIN A MADAME LAMOTTE AU LIEU DIT KERVRECH

Madame Thumette LAMOTTE a sollicité l'acquisition d'un terrain communal (ancien commun de village) limitrophe à sa propriété dans le village de Kervrech. Il s'agit du terrain cadastré ZO 15 d'une contenance de 325 m²

L'autre propriétaire riverain a été contacté, tout comme l'exploitant situé de l'autre côté de la voie communale, et ont donné un avis favorable à ce projet de cession.

Le Conseil Municipal accepte une cession avec un prix de vente fixé à 1€ le m² et les frais inhérents portés à la charge de l'acquéreur.

Pour	23
Contre	0
Abstention	0

BILAN DE L'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA GESTION DELEGUEE DU CAMPING

Monsieur ROBIN dresse un premier bilan de la procédure d'appel à manifestation d'intérêt qui avait été lancée pour rechercher un candidat devant assurer une gestion déléguée du camping et de l'aire d'accueil des camping-cars.

2 sociétés se sont portées candidates : Camping-Car Park et Welcome. Elles présentent des offres assez différentes mais les deux porteurs de projet ont exprimé un optimisme certain sur la fréquentation potentielle du site

L'analyse de ces candidatures met cependant en évidence, chez les deux candidats :

- Un coût d'achat des équipements relativement important (environ 40 000 € contrôle accès, borne de paiement ...)
- La nécessité d'engager des travaux en régie importants et également coûteux (aire vidange ; desserte réseaux)
- Des frais de fonctionnement annuels non négligeables (ménage bloc sanitaire, abonnements, électricité...)

Le Conseil Municipal décide de poursuivre les échanges avec les candidats et avec des usagers locaux. Il reporte ainsi toute décision de délégation de gestion de ce camping.

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Déploiement des colonnes OM dans le bourg : Monsieur ROBIN rappelle les 9 sites qui seront équipés de colonnes de collecte sélective des ordures ménagères dans le bourg (carte inchangée depuis la réunion publique de juillet dernier)
Les travaux de terrassement vont débuter le 8 janvier. Les équipements seront posés à partir de fin février, pour une mise en service la 1^{ere} semaine de mars.
- Point sur les travaux de la salle : Monsieur LE CRAVER précise que les travaux de terrassement et de coulage des fondations se poursuivent. La partie concernant l'élévation des murs débutera le 9 janvier pour laisser place ensuite à la pose de la charpente mi-mars Le bâtiment devrait être hors d'eau et hors d'air courant juillet. La fin des travaux reste envisagée fin février 2027.
- Point sur l'opération de Mécénat : Monsieur Le Maire informe les élus que la commune a reçu à ce jour plus de 15 000 € de dons
- Festivités de Noël : Monsieur ROBIN rappelle le programme des animations de Noël du 20 décembre :
 - Marché 11H (Une vingtaine de producteurs ou exposants)
 - 16H45 : Biathlon (complet)
 - 18H : Corrida pédestre (déjà 414 inscriptions au 10 décembre)
 - 19H30 feu d'artificeMonsieur ROBIN sollicite les élus qui pourront apporter une aide au cours de la journée
- Vœux du Maire : Ils sont programmés le 9 janvier 2026 à la salle Donemat